



Agriculture : « CHANGEONS DE CAP, CHANGEONS DE PAC ! »



BLOIS 2 SEPTEMBRE 2016

La Politique Agricole Commune marche sur la tête : depuis 1992, les diverses réformes ont toujours favorisé les exploitations les plus importantes, les plus intensives, les plus tournées vers les grandes cultures. Elles se sont toujours faites aux dépens de la ressource en eau, de la préservation de la biodiversité et du nombre d'agriculteurs, quand bien même les questions d'emploi et de pollutions devenaient de plus en plus aiguës.

Stéphane LE FOLL reçoit les ministres européens de l'agriculture au château de Chambord pour discuter de l'avenir de la PAC. Lors des précédentes réformes, et encore en 2013, conservateurs et sociaux-démocrates européens ont campé sur leurs positions inchangées depuis des décennies. Pour notre part, nous sommes à Blois, aux côtés des paysans d'Europe pour demander une PAC plus verte, plus juste et plus solidaire.

Chaque réforme de la PAC est déterminante pour les agriculteurs comme pour les citoyens et l'ensemble de la société. **La PAC doit être un levier de progrès environnemental et social de l'agriculture.** Elle doit aussi jouer un rôle en matière de santé publique et de vitalité des territoires.

De PAC en PAC, **les écologistes défendent une nouvelle Politique Agricole Commune**, nécessaire pour garantir aux 500 millions de citoyens européens une nourriture suffisante et de qualité, pour tendre vers l'autonomie alimentaire et la relocalisation des productions. Cela n'est possible que si les producteurs ont un revenu qui leur permet de vivre de leur travail. **Des outils de régulation et de protection vis-à-vis des marchés sont indispensables** pour y parvenir.

Le désastre de la fin des quotas laitiers le démontre : l'accord entre LACTALIS et la FNSEA entérine une « victoire » amère avec un prix de référence entre 280 et 300 € par tonne, alors qu'il y a 5 ans déjà, le prix exigé pour assurer une rémunération correcte des producteurs était de 340 € minimum. Cette baisse des prix conduit la production laitière à éliminer les fermes qui pratiquent une agriculture paysanne pour aller vers un nombre réduit d'usines à lait.

La PAC doit aussi permettre la **réorientation des modèles agricoles vers l'agro-écologie**, en abandonnant les pratiques agricoles polluantes destructrices de la biodiversité et en sortant de la dépendance aux énergies fossiles et de la logique industrielle hors-sol. Le développement de l'agriculture et de l'alimentation biologiques doit en particulier être accompagné par des dispositifs de soutien à la conversion et au maintien à la hauteur des besoins des agriculteurs et des attentes des consommateurs.

Le climat change, des épisodes difficiles vont se multiplier. Le contexte régional nous montre que **les vieilles méthodes intensives produisent les mêmes effets désastreux.** Cette année, l'effondrement des rendements des céréales rappelle la vulnérabilité de nos systèmes productifs mais aussi les risques inhérents à un « business model » fondé sur les exportations et donc sur la bourse.

Au-delà de la réponse aux crises conjoncturelles, nous attendons des ministres de l'agriculture qu'ils se saisissent de la question de fond. Il n'y aurait rien de pire que d'ajourner les réformes nécessaires. L'accélération du rythme des « crises », la disparition exponentielle des agriculteurs, les difficultés des territoires ruraux rendent indispensables des changements profonds et urgents.

La prochaine PAC doit marquer un tournant vers des emplois décents, des échanges commerciaux équitables, la protection des ressources naturelles, une alimentation de qualité, une cohésion territoriale.

Tribune signée par Jean DELAVERGNE et Wassia FAGBEMI (co-porte-parole régionaux d'EELV), Charles FOURNIER (vice-président du Conseil régional délégué au développement rural et à la coopération internationale, président du groupe écologiste), Christelle de CREMIERS (vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme, aux terroirs et à l'alimentation), Benoît FAUCHEUX (vice-président du Conseil régional délégué à la transition énergétique et à l'environnement) et Michelle RIVET (présidente de la commission économie et agriculture du Conseil régional).